

**Le Maire de Manhac,**

Aux membres du Conseil Municipal

Aux habitants de la commune

Le 7 Mars 2025



**Objet :** Convocation des membres du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Vendredi 21 mars 2025 à 20H00**

Salle du Conseil Municipal

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations.

Le maire

Bernard CALMELS



## ORDRE DU JOUR

### 1- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal

- 20/12/2024

### 2- Délibérations

1. Vote du Compte financier unique du budget principal
2. Vote du Compte financier unique du budget assainissement
3. Affectation du résultat pour le budget principal
4. Affectation du résultat pour le budget assainissement
5. Vote des taux d'impositions
6. Vote des subventions
7. Vote du Budget Primitif du budget principal
8. Vote du Budget Primitif du budget assainissement
9. Approbation des statuts d'Aveyron Ingénierie
10. Cession gratuite terrain le bacassou
11. Approbation de la révision des statuts du Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala
12. Approbation de l'extension du périmètre du Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala aux communes de Viala Du Tarn, Verrieres, Curan Et Saint Laurent De Levezou
13. Loi APER- Identification des zones d'accélération de la production des énergies renouvelables

### 3- Divers

- Présentation des indemnités des élus 2024
- Questions diverses.